

VERVIERS - MOBILITÉ

Un giratoire aménagé autour des rues Carl Grün et des Charrons

L'idée est de fluidifier et de sécuriser ces rues bordées par des écoles

Changement de signalisation du côté des rues Carl Grün et des Charrons, à Verviers. Les deux voiries passent en sens unique pour une période de trois mois. L'idée est de fluidifier et de sécuriser ces deux chaussées bordées par plusieurs écoles.

Depuis ce mercredi, le bas de la rue des Charrons et la rue Carl Grün, à Verviers, sont passées en sens unique. Concrètement, lorsque vous venez de la rue de Stembert et que vous tournez vers la rue des Wallons, vous êtes désormais obligés de continuer vers la rue des Charrons, de tourner à gauche vers la rue du Douzième de Ligne en face de l'ancienne caserne militaire pour enfin arriver, en tournant à nouveau à gauche, au niveau de la rue Carl Grün.

«C'est un test que l'on va réaliser pour une période de trois mois dans un premier temps», explique Maxime Degey, échevin de la Mobilité. L'idée est ici double, dans ces rues qui sont bordées par la Haute-Ecole Charlemagne, l'athénée Verdi, l'école secondaire mosaïque ainsi que l'école Carl Grün. «On veut fluidifier la circulation les jours scolaires mais aussi sécuriser les



Changement de signalisation depuis ce mercredi rue des Charrons. © S.F.

abords des établissements», insiste l'échevin MR.

RÉFECTION DES CHARRONS

Si le test est convaincant, le changement de signalisation deviendra alors définitif avec des aménagements à la clé. Notamment du côté de la rue Carl

Grün où certains ont peur que les chauffards se fassent plaisir au vu du sens unique.

L'idée de la Ville de Verviers était en effet de faire le test avant la réfection complète de la rue des Charrons qui devrait se faire dans le courant de l'année prochaine. On y fera notamment

la voirie ainsi que des accotements. La Ville pourrait par ailleurs prévoir de la mobilité douce. «Et s'il y a un changement de signalisation, ça pourrait décaler de la place pour du parking en épis», ajoute Maxime Degey.

L.M.

THIMISTER - FROIDTHIER

Le coq de retour sur l'église

C'est un coq à piètre allure que nous retrouvons au lendemain du passage de Dennis, la fameuse tempête qui avait frappé le pays une petite semaine après Ciara, en février. La pauvre girouette était totalement de traviole. Les vents forts l'avaient bien abîmée. Il n'était pas possible de laisser de la sorte une si belle sculpture.

Une opération de sauvetage se lançait alors. Pas facile parce que, tout tordu qu'il était, le coq pèse un certain poids, précisément pour éviter qu'il ne s'envole à la moindre brise. Il fallait donc commissionner des

entreprises spécialisées pour le descendre. Une opération qui a pris un peu de temps.

Moins que sa réinstallation cela étant. Logique, les tempêtes faisant place à une pandémie mondiale, tout tourne un peu moins vite dans ce pays y compris les girouettes. Le coq a enfin retrouvé sa place ce mercredi. Le voilà droit comme un «i» à nouveau sur l'église de Froidthier.

Lambert Demonceau, le bourgmestre s'en félicite sur les réseaux sociaux. «Suite à la tempête du 16 février, la girouette du clocher de l'église de Froidthier avait été démontée le 25



Le coq a repris sa place sur l'église de Froidthier. © L.D.

mars 2020. Après s'être refait une beauté en atelier, elle a retrouvé sa place ce jour et nous indique à nouveau la direction du vent. Merci à l'entreprise Vlms d'Henri Chapelle pour ce beau travail! Et vive nos traditions!»

Une bonne nouvelle pour les habitants du village. On sait en effet à quel point les habitants de la commune de Thimister sont attachés à leurs traditions surtout celles qui concernent leurs églises.

A.R.

AYWAILLE, STOUMONT ET THEUX

Le Ninglinspo fermé au public

On ne prendra pas de risque au Ninglinspo: la commune d'Aywaille a décidé d'interdire l'accès au public, sauf exceptions, dès ce mercredi 4 novembre afin d'éviter un nouvel afflux trop important de personnes.

La commune d'Aywaille a pris ce mardi soir un arrêté interdisant, dès ce mercredi et jusqu'à nouvel ordre, l'accès au Ninglinspo. Seuls les habitants des communes d'Aywaille, Theux et Stoumont pourront y accéder. Tout comme les personnes qui séjournent dans le cadre d'une résidence secondaire dans ces communes ou qui y logent au moins une nuitée. L'objectif de cet arrêté est évidem-

ment de limiter drastiquement l'afflux de personnes au sein de ce site naturel magnifique. Durant le premier confinement et cet été, le Ninglinspo a en effet été pris d'assaut par les visiteurs. Et la commune avait déjà été contrainte de prendre un tel arrêté.

Une surfréquentation qui n'a pas été sans conséquences: les animaux, pourtant nombreux dans ce joyau de la nature, ont quitté les lieux à cause du public trop nombreux et qui ne leur laissait plus la place (...).

Par ailleurs, qui dit surfréquentation, dit impossibilité, dans le contexte actuel, de faire respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Dans les petits sentiers sinueux, les ponts et gués à traverser, la distanciation sociale, au vu du monde présent, n'est pas toujours évidente à respecter.

LA POLICE SURVEILLERA

Toute personne qui se rend sur le site du Ninglinspo depuis ce mercredi devra apporter la preuve qu'elle réside bien dans les communes d'Aywaille, Theux et Stoumont «ou qu'elle y séjourne habituellement dans le cadre d'une résidence secondaire ou du fait d'une nuitée d'un séjour de minimum une nuitée dans un hébergement touristique sur une de ces trois communes (accès pendant le séjour)», précise l'arrêté. Dans ce contexte, les services de police de la zone Secova veilleront au respect de ces mesures et des contrôles pourront dès lors être réalisés.

ROMAIN CAMMERERI



Le site du Ninglinspo. © TVA

Prudence!

Recrudescence des fraudes informatiques

La zone de police Stavelot-Malmedy tient à mettre en garde la population de la région. En effet, une recrudescence de cas de fraudes informatiques a été constatée par ses services.

Ce mercredi, trois cas différents ont été rapportés à la police. La première fraude concerne des pirates qui se sont fait passer pour l'opérateur téléphonique auprès d'une vieille dame. Au départ d'un SMS, ceux-ci lui ont demandé de payer plusieurs fois ses factures via sa carte bancaire. Et quand la victime s'est rendu compte qu'il y avait un souci, on lui avait déjà débité 900 euros...

Concernant les deux autres cas, on a piraté le compte Paypal d'une personne et la carte Visa d'une autre.

Ces pratiques sont fort courantes ces derniers temps au sein de la région de Stavelot-Malmedy. La police appelle à la vigilance et à la méfiance de la part des citoyens afin de ne pas être victimes de ce genre d'arnaque qui arrive souvent par vagues.



La zone Stavelot-Malmedy met en garde. © Illu/E.G.

Retrouvez aussi

LES AVIS NÉCROLOGIQUES

en mémoire

sur www.enmemoire.be

funéRADER 087 76 21 23
Pompes funèbres - Funérarium



A proximité du crématorium

Service 24h/24 et accompagnement personnalisé

Salle de cérémonie - Salles de réception

Parking aisé - Art floral

Funérarium Radermecker-Spronck

AUBEL . HERVE . DISON . LIMBOURG . WELKENRAEDT

info@funerader.be - www.funerader.be

INFO DECES

Madame Marie-Céleste BUDO - HELLINGS (70 ans) de Waremme, décédée le 03/11/2020. Pompes funèbres Jean Francois - 019 54 43 06

Madame Maggy CARTENSTADT - DAEMS (77 ans) de Bierset, décédée le 04/11/2020. Pompes Funèbres Les Mosanes & Kerstenne - 04 225 08 28

Madame Marie-Thérèse DEJACE (+) - BOLLEN (86 ans) de Waremme, décédée le 03/11/2020. Pompes funèbres Jean Francois - 019 54 43 06

Monsieur Giorgio FERRANTE (65 ans) de Liège, décédé le 03/11/2020. Pompes Funèbres Foret & Tejean - 04 220 20 80

Monsieur Angelo FINOCCHIARO (85 ans) de Trooz, décédé le 03/11/2020. Pompes Funèbres Les Mosanes & Kerstenne - 04 225 08 28

Monsieur Louis WIRTZFELD (86 ans) de Verviers, décédé le 04/11/2020. Assistance Funéraire Cornet-Mockel - 087 33 73 79

Retrouvez les infos décès «toutes régions» sur Sudpresse sur <http://necro.sudpresse.be>